

Image not found or type unknown



Problème avec un huissier!

Par **francky07_old**, le **23/07/2007** à **11:28**

Bonjour, je me trouve confronté au problème suivant: je suis surendetté, la commission de surendettement a donné son verdict et proposé d'inclure dans le plan de surendettement mon PEE, cependant, un huissier qui représente un des créanciers (qui a accepté le plan), a bloqué mon PEE, me disant qu'il ne peut me donner la main levée, malgré mes courriers et mes appels téléphoniques dans son cabinet, cette somme représente 600 euros et j'en n'ai vraiment besoin, comment faire pour récupérer cette somme. Ps: j'ai démissionné de façon amiable de ma boîte où je travaillais depuis 6 ans que puis-je faire. Merci

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **18:58**

bonjour, pourquoi avez-vous démissionné? il est nécessaire de contester la saisie directement en justice. Il s'agit d'un sequestre? Quelle est la notification du huissier? modalité de recours indiquée sur le document?